ABONNEMENT

Saumur Un an. 25 fr.

Six mois 13 Trois mois. Poste Un an. 30 fr. Six mois 16 Trois mois.

on s'abonne

A SAUMUR Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste

s el

et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

HILAWAIII

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTE

INSERTIONS

RESERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doi-vent être remis au bureau du ournal la veille de la reproducion, avant midi. Les manuscrits déposés ne

sont pas rendus. On s'abonne

A PARIS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abounement doit être payé d'avance

4, place du Marché-Noir Bureaux:

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 FÉVRIER

L'AGITATION OUVRIÈRE

Les gréves prennent un caractère de gravité exceptionnelle. Les chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris ont adressé un Manifeste aux travailleurs du monde entier. Ce Manifeste se termine ainsi:

- « Donc, de l'agitation, de la propagande; qu'à un jour donné nous nous arrêtions tous de produire.
- » Plus d'esclaves salariés.
- » Du courage! Grève générale sur toute la
- » Paysans, mineurs, ouvriers, bas les outils! Soldats, bas les armes! Vive la grève pour nous rendre libres. »

Les nouvelles venues de Saint-Etienne sont loin d'être rassurantes. Sous un prétexte assez futile, le mécontentement d'un ouvrier, la grêve a repris parmi les houilleurs. Des démarches entamées dès le début n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant. Il semble qu'on doive s'attendre à de nouveaux développements.

Ce qui rend la situation plus grave encore, c'est que le Conseil municipal de Saint-Etienne s'associe, indirectement au moins, au mouvement. Il est difficile, en effet, de considérer comme autre chose qu'un encouragement aux grévistes la décision par laquelle ce conseil a voté un crédit de dix mille francs pour acheter des bannières qui seront offertes aux corporations stéphanoises qui viendront défiler devant l'Hôtel de Ville le 1er mai, jour qui a été décrété comme devant être un jour de chômage pour les socialistes du monde entier.

Considéré en lui-même, et abstraction faite de la grève qui commence à Saint-Etienne, ce vote a un caractère grave. Il nous montre un Conseil municipal décidé à se mettre à la tête de l'agitation ouvrière, à jouer un rôle qui ne lui appartient à aucun égard. Le gouvernement a sans doute le droit d'annuler cette délibération, mais rien ne nous autorise à affirmer qu'il fera son devoir. Nous avons au contraire trop de raison d'appréhender qu'il ferme les yeux sous prétexte de conciliation. Il est du moins singulièrement caractéristique que des initiatives aussi audacieuse soient prises par un Conseil municipal. On aurait évidemment pas occasion de relever de tels faits si l'attitude du gouvernement en présence de l'illégalité ne donnait pas lieu au doute.

Quoi qu'il en soit, il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'importance que prennent en ce moment les questions ouvrières. Nous sommes en présence d'un mouvement qui s'étend sur toute l'Europe. Or une conférence internationale sur ce sujet va s'ouvrir à Berne; l'Allemagne cherche à en organiser une autre à Berlin. Sans meme savoir encore si cette conférence aura lieu, le gouvernement allemand étudie avec activité les mesures à prendre pour donner satisfaction aux réclamations des ouvriers dans la mesure du possible. D'autre part, nous voyons qu'en Angleterre on s'occupe aussi de ces questions, tant du côté du gouvernement que du côté des ouvriers.

Cette attitude des gouvernements européens contraste d'une manière fâcheuse avec l'inertie du gouvernement républicain en France. Cette inertie ne résulte pas seulement en effet de la situation intérieure, car il n'est que trop vrai que le ministère est impuissant en cela comme en autre chose et que la majorité républicaine n'a pas grand'chose à leur envier. Mais ce qui montre que l'inertie est voulue, c'est qu'il apparaît clairement qu'on hésite beaucoup à se faire représenter aux conférences de Berne et de Berlin. C'est-à-dire non point qu'on n'accepte pas telle ou telle solution, mais qu'on

Pour nous servir d'une expression de M. Jules Ferry, c'est là, pour le gouvernement républicain, une posture fort peu honorable; nous ne disons pas surprenante. Pour qu'un gouvernement puisse sérieusement aborder l'étude des questions ouvrières, il faut qu'il soit. Il faudrait bien que les ouvriers comprissent enfin que ce n'est pas de la République qu'ils peuvent attendre la solution aux questions que soulèvent leurs relations avec le capital.

n'a pas même envie de discuter sur ce sujet.

Quelqu'un a écrit : « Si, d'une part, il faut repousser les funestes théories de ceux qui prétendent demander à l'État un remède universel pour toutes les souffrances sociales et ne tendent qu'à établir, sous ce prétexte, le plus intolérable des despotismes, c'est, d'autre part, un devoir pour tous ceux qui combattent ces dangereux sophismes, au nom de la liberté et de la civilisation, de rechercher par quels moyens légaux l'amélioration morale et matérielle de ceux de leurs concitoyens qui sont voués, par leur naissance ou par quelque autre hasard de la destinée, au travail manuel, peut être obte-

C'est Mgr le Comte de Paris qui a écrit ces lignes. Elles seront un sûr garant de ce que serait, pour la solution de la question ouvrière, la sollicitude de la Monarchie.

ERNEST BAUDOUIN.

On mande de Saint-Etienne:

nue.»

« Les émissaires désignés dans la réunion d'avant-hier soir pour généraliser la grève se sont présentés hier matin, à la première heure, sur la plupart des puits pour empêcher la descente des postes du jour. Ils ont réussi presque partout.»

Il ne faut pas perdre de vue que l'Allemagne a tout intérêt à cette suspension de travail des mines, et à ce qu'il y ait disette de houilles en

La houille est un élément de première nécessité en cas de guerre.

INFORMATIONS

NOUVEL EMPRUNT

- Le Matin donne, au sujet du prochain emprunt, les renseignements suivants:
- « Tout le monde parle du prochain emprunt, et c'est à qui dira, à ce propos, le plus d'inexac-
- » Nous croyons utile de fixer nettement le public, de la crédulité duquel on abuse.

- » Renseignements pris, nous sommes autorisés à annoncer que M. le ministre des finances déposera son budget sur le bureau de la Chambre, samedi prochain.
- » En ce qui concerne l'emprunt, M. Rouvier estime qu'il lui suffira de sept cents millions environ pour assurer actuellement l'équilibre budgétaire.
- » L'emprunt sera donc de sept cents millions. Un droit de préférence sera accordé aux porteurs de bons sexennaires. Il en existe en circulation pour une somme de 403 millions, et on estime qu'il en viendra pour environ 300 millions à l'échange.
- » C'est donc, approximativement, quatre cents millions qui seront mis à la disposition du public. »

HIER ET AUJOURD'HUI

Les radicaux n'avaient point autrefois de termes trop élogieux pour parler de Paris, mais ils manifestaient surtout une préférence pour les quartiers où domine l'élément populaire. Aujourd'hui, dans le Radical, M. Maret écrit :

- « Pour nous, je le répète, la majorité républicaine et « intelligente » du pays nous sussit largement. Il est très regrettable que Billancourt et Saint-Ouen nous manquent, mais, lorsque nous conservons toute la « capitale éclairée », nous sommes si modestes et si peu difficiles, que nous sommes capables de nous en contenter. »
- M. Henry Maret, qui parle avec cette impertinence, a été jadis fort heureux d'être élu par le XVII^e arrondissement de Paris. Depuis qu'on n'y veut plus de lui, il trouve tout naturel d'insulter ses anciens électeurs. Cela n'étonnera aucun de ceux qui le connaissent, mais la population parisienne n'oubliera pas la façon dont les radicaux la traitent.

QUE FAIRE DU DUC D'ORLÉANS?

Il paraît qu'on s'est fort querellé, hier matin, dans le conseil des ministres, au sujet de Mgr le duc d'Orléans.

M. Sadi Carnot devait-il user de sa clémence envers... la République en la débarrassant au plus vite de son dangereux prisonnier?

Grave question. MM. Tirard, Thévenet et Yves Guyot disaient: non, tandis que MM. Constans, Rouvier, Spuller et les autres disaient: oui.

On raconte que M. le ministre des affaires étrangères n'a pas craint de menacer ses féroces collègues de la colère des rois de l'Europe et notamment de l'Empereur de Russie. Mais, s'il faut en croire les indiscrets, cet argument redoutable n'aurait pas troublé l'âme stoïque de M. Sadi Carnot. Seul, M. Crispi a le privilège d'émouvoir le petit-fils de « l'Organisateur de la victoire ».

Cependant on annonce que Mer le duc d'Orléans sera « gracié samedi » et reconduit à la frontière le plus discrètement du monde. La clémence républicaine dédaigne le tapage; elle agit sans éclat, modestement.

En vérité, c'est un personnage bien génant qu'un Prince en prison. On craint de le garder,

on le cache pour le « gracier ». Mais on aura beau s'en défaire, il est trop tard.

Mer le duc d'Orléans a été arrêté, condamné, emprisonné pour avoir commis le crime de vouloir être soldat. Il s'est montré à la France comme le digne petit-fils d'Henri IV. Le pays le connaît aujourd'hui, et ne l'oubliera pas.

La « clémence » de M. Carnot ne prouvera qu'une chose: c'est que le duc d'Orléans fait peur à la République.

A LA CONCIERGERIE

Plusieurs indices permettent de croire que la grâce sera signée demain sameti par le Président de la République; Mer le duc d'Orléans sera déjà reconduit à la frontière quand le décret paraîtra au Journal officiel. La vérité est que le gouvernement sent le terrain céder sous lui et qu'il ne sait plus que faire pour se maintenir.

Son Altesse n'a reçu que quelques visites durant la journée de mercredi; elle a fait preuve de la plus grande énergie et a montré beaucoup de bonne humeur.

Comme la conversation était tombée sur la question de grâce:

- Peu m'importe, dit le Prince, les intentions du gouvernement. J'ai fait mon devoir, advienne que pourra.

M^{gr} le duc de Nemours a causé longuement avec son petit-neveu; le duc de Luynes était présent à l'entrevue et Mgr le duc de Nemours, qui revient de Cannes, lui a donné des nouvelles de Mme la duchesse de Luynes.

Comme les jours précédents, le Prince a eu ensuite la visite de Mme la duchesse de Chartres et de la princesse Marguerite, enfin celle de M. Bocher.

Plusieurs journaux républicains s'indignent à la pensée que M. le Président de la République fasse reconduire à la frontière Mer le duc d'Orléans, à l'expiration des délais d'appel. Le Soir, le Voltaire et la Lanterne soutiennent que le droit de grâce ne saurait s'exercer que si le Prince ou les membres de sa famille « font appel à l'indulgence présidentielle. » L'Évènement est plus sévère. Avec la hante autorité qui lui appartient, il déclare que « le » gouvernement n'a pas à aller au-devant de » la requête du jeune duc. Il le tient sous clef, » et il n'a qu'à le garder; sauf à lui réserver » un local plus sérieux que la Conciergerie.» Les mêmes journaux demandent trois ou quatre fois par an l'amnistie pour les condamnés politiques et s'indignent à la pensée qu'on exige d'eux un recours en grâce. Il est vrai qu'il s'agit des assassins de Decazeville et des révolutionnaires qui ont jeté des bombes dans un café de Lyon. Ceux-la méritent, en effet, toutes les sympathies de la Lanterne.

LE PRINCE NAPOLÉON INTERVIEWÉ

On écrit de Rome, 49 février :

Dans une entrevue avec un rédacteur du Capitan Fracassa, le prince Napoléon a dit que quelques correspondants de journaux français attachent trop d'importance à ce que fait ou ne fait pas le Vatican.

Dans l'hypothèse que cette question aurait

beaucoup d'intérêt pour la France, le prince estime que le Vatican n'a rien à espérer de la France, ni de la République, ni même d'une restauration monarchique.

- « Le Vatican, ajoute le prince Napoléon, s'il était soucieux de ses véritables intérêts, devrait chercher à s'arranger avec l'Italie, qui n'aurait aucun territoire à céder.
- » J'ai toujours dit que Rome devait appartenir aux Italiens. »

Le prince s'est montré très réservé au sujet des affaires de France; cependant il a dit:

« Je suis pour la République et contre toute tentative de restauration de l'Empire ou de la Monarchie, mais je crois la révision de la Constitution nécessaire; je veux l'élection par le peuple et non l'hérédité. »

Il a ajouté que le boulangisme avait, à un certain moment, envahi toute la France, mais qu'au fond de l'idée boulangiste ou au moins dans l'esprit de ses fautenrs, il y avait beaucoup de bonapartisme.

Le prince croit que l'équipée du duc d'Orléans ne peut pas lui nuire politiquement, car personne ne se souvenait de lui.

Mais il a fait parler de sa personne, ce qui n'est superflu nullement, surtout en France.

ÉTRANGER

AUTRICHE. — Le comte Andrassy. — Le comte Jules Andrassy a succombé mardi à la maladie dont la funeste issue ne pouvait plus, depuis quelques jours, faire la moindre illusion. Les souffrances du malade, atteint d'un cancer à la vessie, étaient intolérables. La mort a été pour lui une véritable délivrance.

Le comte Andrassy a joué un rôle politique considérable. Après avoir pris part à l'insurrection de ses compatriotes en 1848 et avoir été, en raison de cette attitude, condamné à mort et pendu en effigie, Andrassy se rallia au gouvernement autrichien.

Sous l'influence de Deak, il se convertit avec enthousiasme aux idées nouvelles. Après 1866, lorsque l'union austro-hongroise fut un fait accompli, Deak lui-même désigna Andrassy comme le seul homme réunissant l'ensemble des qualités nécessaires pour mettre en pratique le délicat système dont il était l'inven-

Andrassy, réconcilié avec son souverain, jouissant de toutes ses faveurs, devint président du conseil. Il accompagna l'Empereur à l'Exposition de Paris de 1867 et à l'inauguration du canal de Suez en 1868.

Lorsqu'en novembre 1871, M. de Beust tomba du pouvoir, il laissa la place au comte Andrassy, qui prit la direction des affaires étrangères de l'empire.

Quoique retiré de la vie politique active depuis dix ans, il jouissait encore d'une

grande influence dans les conseils de l'Empereur, et il semblait destiné de nouveau à prendre le gouvernail de l'empire, si le jour des décisions suprêmes arrivait.

ÉTATS-UNIS. - Le sénat américain vient d'adopter le projet de loi établissant un droit d'entrée de 50 0/0 sur les rubans de soie.

RUSSIE. — On mande d'Odessa, 19 fé-

- « La navigation est arrêtée dans notre port par suite de l'accumulation des glaces qui couvrent tout le littoral jusqu'à deux kilomètres de la côte.
- » Une tempête des plus violentes règne dans la mer Noire.
- » Plusieurs navires partis des ports de Crimée ne sont pas arrivés à leur destina-
- » Sur le littoral du Caucase, la mer est tellement houleuse que des navires ancrés dans des baies de refuge du côté de Yeïsh ont chassé sur leurs ancres et été mis au plein.
 - » De nombreux bateaux-pêcheurs ont péri. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 février 1890.

Le marché est meilleur et les transactions ont été beaucoup plus animées qu'hier. Le 3 0/0 a repris le cours de 88 ; le 4 1/2 0/0 remonte à 105.50.

Excellents achats sur le Crédit Foncier à 1,311.25, et sur les obligations, toutes, sans distinction, en progrès. La Banque de Paris est fermement tenue à 800, la Banque Nationale du Brésil à 581,25.

Le Crédit Lyonnais s'est élevé jusqu'à 732.50 et finit à 731.23. La Société Générale se main-

tient à 478.75, la Banque d'Escompte à 520.

Tous les établissements de crédit qui prennent part à l'émission de l'Emprunt Russe se montrent satisfaits des premiers résultats obtenus. Le succès de cette opération sera égal à

celui des emprunts précédents.
L'attitude des Fonds Portugais a été des plus fermes du commencement à la fin de la séance.
Les acheteurs du 3 0/0 à 63.50 et du 4 1/2 0/0 à 489 ont la certitude de gagner au moins 4 points sur le premier et de 10 à 12 points sur

On traite très couramment la Banque des Pays-Autrichiens à 530. Les nombreuses affaires qu'elle a en préparation lui assurent des bénéfices importants.

Les actions des mines de Pignerol ont eu des demandes à 27.50. Les Pierreries de Ceylan se sont tenues à 65 et 66.25.

L'obligation des Chemins Economiques termine à 394.75.

Informations financières. — La plus avantageuse des valeurs à lots est actuellement la communale 3 0/0 1880 du Crédit Foncier, cotée 470 fr. environ. Comme pour toutes les valeurs de placement, la Banque de l'Ouest délivre immédiatement — titres contre espèces la communale 1880 à sa clientèle. Pour recevoir une obligation franco, par retour du courrier, il suffit d'envoyer 471 fr. à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris.

NOUVELLES MILITAIRES

L'année dernière, les manœuvres d'automne se sont faites encore avec le fusil modèle 1874, dans le but d'utiliser les munitions dont nos arsenaux restaient abondamment pourvus.

Il n'en sera pas de même cette année et nos soldats brûleront la poudre nouvelle avec les nouveaux fusils.

C'est donc à tort que quelques journaux de province rééditent par avance des critiques qui avaient leur raison d'être il y a un an et qui sont heureusement devenues sans fondement pour l'avenir.

Déjà, en 1889, nous avons fait justice de cette opinion enfantine qui attribuait à un but de cachotterie l'utilisation pendant les manœuvres de l'ancien armement et des vieilles munitions. (Progrès militaire.)

UN BON EXEMPLE

Sur la demande des officiers du 57° régiment d'infanterie, le général Ferron, commandant le 48e corps d'armée, vient d'autoriser la distribution de l'historique de ce régiment dans toutes les écoles de la subdivision de Libourne.

C'est dans la subdivision de Libourne que se recrute le 57° régiment d'infanterie.

Les futurs soldats apprendront ainsi, dès l'école, les hauts faits du régiment où ils seront appelés à servir.

Voilà un exemple bon à suivre.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Dans notre prochain numéro, nous ferons distribuer à tous nos abonnés et lecteurs un très beau portrait de Mgr le duc d'Orléans.

Ceux de nos amis qui voudront distribuer ce portrait autour d'eux, pourront en faire prendre à nos bureaux tel nombre qu'ils désireront; nous serons en mesure de satisfaire à leurs demandes.

BACCALAURÉAT

Une session extraordinaire de baccalauréat ès-lettres, exclusivement réservée aux candidats ajournés aux épreuves de la deuxième partie, s'ouvrira le 24 mars 1890.

Une session extraordinaire de baccalauréat ès-sciences complet s'ouvrira le 14 avril

Cette session est réservée aux candidats qui justifient de deux ajournements.

Sont admis, en outre, à s'inscrire exception. nellement:

Les candidats aux écoles spéciales du gouvernement pour le concours de 1890;

Les étudiants en droit aspirant à la licence régulièrement inscrits à une Faculté.

LES GARES DE SAUMUR

Dans sa séance du 24 août 4887, le Conseil général de Maine-et-Loire avait émis le von que la gare de Saumur-Orléans soit ouverte an service local des marchandises du réseau de

Ce vœu avait été pris en considération et divers projets avaient été étudiés.

La Compagnie d'Orléans avait même deposé un projet de travaux s'élevant à deux mil-

Le ministre des travaux publics, qui a fait hâter la solution de cette affaire, a approuvé le mois dernier un nouveau projet présenté par l'État et la Compagnie d'Orléans, dont le montant s'élève à 1,200,000 fr.

Satisfaction entière ne pourra être donnée des pétitionnaires avaient demandé que la grande et la petite vitesse soient transportés auprès de la gare d'Orléans.

Les messageries (grande vitesse) pourront seules être remises à la gare Etat lorsque le bâtiment destiné à cette ligne sera construit.

Tous les travaux doivent être rapidement menés et l'on doit les commencer d'ici peu. Ils se composent : du bâtiment destiné au transit des voyageurs de l'Efat; d'un tunnel, placé sous cette gare qui sera située à la gauche de la gare d'Orléans actuelle ; de voies spéciales pour l'Etat; de quais; du prolongement et nivellement des bâtiments de l'Orléans, affectes aux salles d'attente et au service de la voie; d'ascenseurs pour les bagages, et enfin de l'aménagement général de la gare des voyageurs actuelle, etc.

ACTIONS FAUSSES

La chambre syndicale des agents de change vient d'être informée par une lettre de la Compagnie d'Orléans, qu'il circule en ce moment 500 actions fausses de cette Compagnie.

Les 500 titres contrefaits portent les numeros 396,501 à 397,000. Parmi'les signes auxquels on peut les reconnaître, notons que la dimension en hauteur des feuilles de coupons est moindre que dans les titres authentiques.

Les formules des statuts imprimés au verso sont, typographiquement, défectueuses; les étoiles des vignettes du haut et du bas sont juxtaposées compactements; les pointes d croissants dans ces mêmes vignettes sont diffgées en haut au lieu d'être en regard les unes des autres; enfin, les titres faux portent les

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Flavie, entendant sa sœur rentrer, quitta la fenêtre.

- Tu as quelque chose, dit Séverine la regardant.
- Oh! seulement une idée. Viens au jardin, je vais te la dire. - Mettons d'abord le souper sur le seu. -
- Eh bien | qu'y a-t-il? - Firmin Verdrel loue sa maison à Chau-
- vière. - Par exemple!
- Il va passer l'année à Flers chez M. Da-
- Ah I ça, devient-il fou?
- Pas le moins du monde. Il a acheté le pré de Crussol; pour achever de le payer, il entre au tissage. Il n'en finirait pas ici... que peut-on gagner à la campagne?

Séverine fixa sa sœur une seconde, puis elle se mit à arracher les traînes des fraisiers.

Flavie, tout en l'aidant, attendait l'effet du coup porté.

- Tu voudrais que nous quittions la métairie pour aller à la ville, dit enfin la première dont l'agitation devenait visible.
- Je ne veux rien qui puisse te contrarier, répondit Flavie en l'embrassant, mais je me demande comment nous donnerons ici un état aux garçons. Faut-il les condamner à la cave ou en faire des valets de ferme?

Séverine tressaillit.

- J'y pensais aussi, mais je reculais lâchement le moment d'en parler.

Elle regarda devant elle.

Les eaux de la petite rivière scintillaient aux derniers rayons du soleil. Tantôt, le saut brusque d'une truite éparpillait l'onde en gouttelettes irisées; tantôt le vol d'un oiseau les rayait d'une ombre rapide. Les roseaux, entremêlés de fleurs roses et violettes, frémissaient sous le souffle des premières brises du soir. Plus loin, la route, déroulant son mince ruban blanc, s'enfuyait vers le tournant où elle disparaissait bientôt. Les rocs élevés, inondés de lumière, émergeaient des buissons de génévriers et de houx.

Cette scène renfermait en elle toutes les

fraîches jouissances d'une vie d'indépendance et de liberté. La vision des rues étroites, des maisons élevées, du bruit des usines, de la fumée noire, passa devant ses yeux.. elle respira longuement.

- Assez pour aujourd'hui, conclut Flavie, nous y reviendrons plus tard.

Mais dès le lendémain, Séverine reprit le sujet entamé la veille.

- Quand partons-nous? dit-elle avec brusquerie.
- Te voilà donc décidée à partir... ma pauvre Marjolaine, ce sera dur. Une larme brilla dans les yeux de Flavie qui

continua: - Je ne crois pas le consentement du père

difficile à obtenir, l'absence du voisin Verdrel lui fera un grand vide, pourvn... Elle n'acheva pas, le respect filial faisant

partie de l'héritage maternel. - Il y aura de mauvais côtés, dit résolu-

- ment Séverine, malgré tout, c'est le mieux. Il faut que François et Joseph surtout soient tenus, notre instituteur se fait vieux et en prend à son aise.
- Je retrouverai ma place de directrice d'atelier et gagnerai davantage. Le père travail-

lera au tissage, ce sera plus sain, plus gai que

Pour la seconde fois, les sœurs eurent un frisson de crainte secrète, mais elles ne se la communiquèrent pas.

- Quand devons-nous partir? répéta Séverine.
- Je pense qu'on peut attendre septembre. Les travaux seront finis et nous ferons nos provisions. Si le père y consent, les choses peuvent s'arranger ainsi.
- Attendons une occasion pour lui en par-

La Marjolaine répondit oui presque gaiement: la perspective de passer l'été dans sa chère vallée rassénérait son cœur.

On ne parla plus de ce projet dont l'execution fut momentanément suspendue.

L'été suivit son cours.

Verdrel venait le dimanche visiter sa maison et soigner le coin de jardin qu'il s'était re

Un jour, il dit à Séverin:

- Tu devrais faire comme moi: voila tes garçons qui grandissent... Resterez-vous élernellement à misérer ici?

— Tu as raison, je le crois, Firmin, mais

signatures de Fougères et Méry au lieu de celles de L. Dufour et Ruet.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME « L'Union Saumuroise »

Les sociétaires et membres honoraires qui désireraient prendre part au concours de tir commencé le mois de janvier dernier sont priés de se rendre au siège de la Société, dimanche prochain 23 février, de 4 heure à 4 heures, ce concours devant être clos définitivement à cette date.

useil

Viet

te an

u de

t di-

de-

mil-

fait

vé le

par !

non-

née :

le la

ories

rront

ue le

ment

1. Ils

ransit

de la

ent et

fectes

voie;

e l'a-

geurs

hange

oment

aux-

jue la

con-

verso

s des

diri-

nt les

i que

nt uu

se la

Seve-

nbre.

s nos

hoses

par-

xecu

aisou

it re-

là les

eler.

mais

La distribution des prix aura lieu le dimanche 2 mars, à 3 heures de l'après-midi.

Les sociétaires sont prévenus également que par suite de réclamations faites par plusieurs membres de la Société, et reconnues fondées, un classement de tous les tireurs sera établi prochainement.

Ce classement comportera trois classes de ti-

A cet effet, il sera envoyé très prochainement des avis aux sociétaires leur donnant les instructions nécessaires pour qu'ils puissent se faire classer.

Les tirs à longue portée se seront dès les premiers beaux jours au stand de l'École et à Terrefort s'il y a lieu.

Il est inutile de prévenir MM. les Sociétaires que leur présence est indispensable pour opérer le classement.

Puichaud, directeur du tir.

UNE EXPLOSION

Les ateliers de M. Salmon, fabricant d'articles de cave, rue d'Orléans, à Saumur, ont été bouleversés hier, dans la matinée, par l'explosion d'un des bouilleurs de la machine.

Trois personnes qui se trouvaient à portée à ce moment, dit le Courrier, ont été atteintes. Le chauffeur, nommé Pousset, a été brûlé sur plusieurs parties du corps par le jet de vapeur; les nommés Ménard et Michaud ont été blessés par des briques projetées de tous côtés. Michaud est assez gravement atteint.

La pression fut si forte que le feu, chassé du foyer de la machine sur un tas de sciure de bois et dispersé ensuite a travers l'atelier, incendia celui-ci sur plusieurs points à la fois.

Le seu se propagea rapidement, malgré la promptitude des secours ; des pertes matérielles importantes sont à déplorer.

L'état des blessés n'est heureusement pas grave et l'on espère qu'ils seront promptement rétablis.

LES FALSIFICATIONS

On écrit de Saumur au Patriote de l'Ouest que le parquet de cette ville a reçu des plaintes nombreuses sur les altérations frauduleuses des substances alimentaires et qu'une surveillance rigoureuse va être exercée pour mettre fin à ces fraudes.

les filles ne veulent pas quitter le pays.

Celle-ci fit un signe affirmatif.

En disant ces paroles, il les regarda.

Alors, Flavie s'empressa de répondre :

- Nous sommes disposées à faire ce que

Darnétal, comme la plupart des gens qui

doutent de leur influence morale, était fort

jaloux de toute apparence d'autorité: la défé-

- Eh bien! nous en reparlerons, dit-il,

vous trouverez le mieux; n'est-ce pas, Séve-

Nous approuvons le parquet de Saumur qui a pris à cœur de veiller à la santé publique en ne permettant pas au commerce de frelater les substances de première nécessité.

CIRQUE PINDER

Dimanche 23 février, deux représentations données par le grand Cirque Pinder, place du Chardonnet.

A 4 h. 1/2, grande cavalcade.

Les représentations auront lieu à 3 heures et à 8 h. 1/2 du soir.

LE CARNAVAL A ANGERS

Nous lisons dans le Petit Courrier:

« Le bonhomme Carnaval serait-il à l'agonie? Aurions-nous la donleur de prononcer son oraison funèbre? Nous serions tenté de le croire, en tout cas nons le craignons.

» Que sont devenues ces brillantes mascarades, ces joyenses solies d'antan? Hélas! il n'en reste qu'un vague souvenir! Quelles raisons faut-il apporter pour expliquer cet état de choses? Elles sont multiples, et sans donner crédit aux pseudo-philosophes occupés à calomnier notre siècle, nous croyons que la principale est le marasme dans lequel se trouvent les affaires. Les bourses ont singulièrement diminué de volume.

» Dimanche, le temps était splendide; un soleil de printemps donnait aux boulevards et au Jardin du Mail un air de fête, auquel nous ne sommes guère habitués dans cette saison-ci. Aussi une foule compacte, gaie, babillarde envahissait-elle nos lieux de promenade. Mais les masques étaient aussi peu nombreux que possible.

» Mardi, le temps était aussi beau que dimanche, et si la fête n'a pas eu beaucoup d'attrait, nous serions injustes d'accuser le soleil de mauvaise volonté. Jamais, peut-être, il ne nous avait été donné de voir telle affluence de promeneurs sur les boulevards de Saumur et de la Mairie, dans la rue d'Alsace et sur le Mail. Il fallait jouer vigoureusement du coude pour se frayer un passage. Malheureusement les personnes déguisées étaient en trop petit nombre; très peu méritaient d'attirer l'attention. Exception doit cependant ètre faite pour La Fanfare des Femmes qui fument, qui nous a donné dimanche et mardi deux charmants concerts. Sa bannière était particulièrement originale: elle portait un vaste cœur dans lequel était dessiné un magnifique chat noir. Cette société a obtenu un vif succès de curiosité pour la variéte et la bizarrerie des travestisse-

» A huit heures, la foule s'était portee sur la place du Ralliement pour assister au traditionnel défilé des dominos et des pierrots à travers le passage Moirin.

» A onze heures, l'orchestre donnait le premier coup d'archet au théâtre. »

L'ASSASSINAT D'ORLÉANS

Mercredi, vers six heures et demie du soir, un crime, attribué à la jalousie, a été commis dans le faubourg Madeleine, à Orléans.

Au numéro 30, vivaient en concubinage depuis six mois environ le nommé Léon Richard, étameur, et la femme Toussaint Bouteloup.

Mercredi, Richard prenait un verre dans un casé avec un de ses amis et ses deux petites filles, lorsque Bouteloup, après une discussion, l'invita à sortir pour se battre.

Aussitôt dehors, ce dernier tira un conteau de sa poche et le plongea jusqu'au manche dans le côté gauche de Richard, à la hauteur du cœur. La victime tomba à terre et expira en arrivant à son domicile où des voisins l'avaient transportée.

L'assassin a été arrêté à son domicile, à 8 heures 1/2; confronté avec sa victime, il est resté impassible et a dit qu'en frappant Richard, il ne pensait pas le tuer.

Richard était âgé de 42 ans, était veuf et avait, de son premier mariage, quatre enfants, trois filles et un garçon qui est âgé de 16 ans.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (13e Année) DIMANCHE 23 Février 1890,

à 1 heure 1/2 Grand Concert extraordinaire

AVEC LE CONCOURS DE

Mme Marie GEOFFROY-BIDAULT, cantatrice; M. P.-R. MIRSCH, pianiste, premier prix du Conservatoire de Paris; M. SAMATY. ténor du Grand-Théâtre d'Angers.

1. Ouverture de Freischutz (Weber). 2. Variations symphoniques (C. Franch). — M.

3. Air de la Flûte enchantée (Mozart). — Mme Geoffroy-Bidault.

 Airs de ballets (J. Bordier).
 Air de Joseph (Méhul). — M. Samaty. 6. Morceaux de piano (Bach, Chopin, Moskowski). - M. Hirsch

7. Air de Linda di Chamonix (Donizetti). -Mme Geoffroy-Bidault.

8. Tarentelle (G. Pfeiffer). - M. Hirsch. Duo de Mireille (Gounod). — Mme Geoffroy-

Bidault et M. Samaty. 10. Marche nuptiale, Songe d'une Nuit d'Été (Mendelssohn).

FAITS DIVERS

L'ACCIDENT DE LA MACHINE

Decize (Nièvre), 19 février.

Une terrible catastrophe vient de se produire aux mines de La Machine, près de Decize.

Il y a trente-cinq morts et blessés.

Dès la nouvelle de l'accident, le préfet de la Nièvre s'est transporté à La Machine.

Le Parquet de Nevers vient également de s'y

rine retrempa sa volonté; souvenirs heureux, douleurs apaisées, tout se confondit dans l'énergique résolution d'accomplir sa tâche de filial et fraternel amour.

(A suivre.)

Théàtre de Saumur

Direction: M. SUREAU-BELLET

Lundi 24 Février 1890 Première représentation du grand succès parisien

Opéra-comique en 4 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de ROBERT PLANQUETTE.

1er acte. Le port de Saint-Malo. 2º acte. Le retour du marin.

3º acte. Les deux Surcouf. 4º acte. L'abordage; vive la France! DÉCOR NOUVEAU

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,

La Machine est une commune du canton de Decize, à trente kilomètres de Nevers, près du canal du Nivernais et de la rive droite de la

La population est d'environ 4,000 person-

Les mines de La Machine fournissent annuellement 1,410,000 hectolitres de houille.

Nevers, 49 février.

Pour une cause que l'on ignore encore mais qui devra sans doute être attribuée à une explosion de grison, un incendie s'est déclaré dans la houillère de La Machine.

Il y a de nombreuses victimes.

On a déjà retiré quarante-quatre cadavres.

Jugement unanime!

Montory (Basses-Pyrénées), le 20 mai 1889. Vos Pilules Suisses sont excellentes, ma migraine disparaît; veuillez m'en envoyer encore une boîte à 1 fr. 50.

(Sig. lég.) Mme Esprabens, institutrice.

Traitement des Affections de Poitrine. Sirop et Pate Pectorale de PIERRE LAMOUROUX

Entrepot Général: 45, rue Vauvilliers, PARIS DÉPOT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES COLUMN DESIGNATION OF THE PARTY.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dysepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynuite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhuma-tisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, clle convient mieux que l'huile de foie de morue. - 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore sans jamais echaulter, elle economise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c le repas. Aussi « La Revalescière Chocolatée ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchisant aux personnes les plus exitées. En heites de 2 fc. 27 de fr. les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « Revalescière en Biscuits », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. Gondrand, épicier; Common, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld sédatifs des bronches. Approbation de l'Académie de médecine de

Paris, contre les enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

Epicerie Centrale Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

Petits pois supre, la boîte pr 6 personnes 0.85 0 45 Haricots verts suprs, 0.90 Asperges d'Argenteuil, 1.30 Macédoine, 1.80 Jardinière, Pointes d'asperges, la demi hoite..... Fonds d'artichauts,

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

PAUL GODET, propriétaire-gérani.

La veille, pendant que Flavie, brisée de fatigue, se jetait sur son lit, Séverine sortit. Elle

François prend l'âge d'apprendre un état et gaie. celui de tisseur ne vaut plus rien. ns sa

rence de ses filles le flatta.

rine?

On en reparla si bien que tout fut arrêté

huit jours après. La cave, la mansarde et le clos furent loués au beau-frère de Chauvière qui vivait chez sa

Le départ fixé à la mi-septembre arriva. La mère Brigitte quitta la masure qu'elle louait trente francs pour venir habiter sa maison, soigner les animaux et le jardin. Chaque semaine, elle porterait des provisions à la favoulait prendre congé des lieux qu'elle allait quitter... pour combien de temps? hélas!

La lune, dans son plein, projetait sur la campagne silencieuse une lumière sans éclat, qui, cependant, dessinait chaque objet avec une grande netteté sur l'ombre épaissie. Cette lumière, passant sur la petite rivière, traversait les osiers et les saules, pénétrait dans les buissons, montait sur l'arête du rocher, effleurait la mousse du tertre, faisait saillir l'entrée des profondeurs mystérieuses, le relief des sentiers du second plan, tout en pailletant de moire argentée les feuillages transparents.

La scène revêtait un aspect tout particulier. L'ignorante enfant de la vallée de la Vère n'eût pu analyser les beautés de la nuit, mais son âme, prédisposée par l'ébranlement du départ, en ressentait l'impression saisissante.

La journée avait été émouvante : on avait reçu et fait des adieux. Vers quatre heures, toute la famille s'était rendue au cimetière pour prier et prendre congé de leur morte bien-aimée... Les deux sœurs emportaient quelques-unes des roses qui avaient sleuri sur la tombe... dernier paffum de la vie d'autrefois...

Dans cette heure d'exquise solitude, Séve-

Etudes de Me Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, nº 7, Et de Mº BEAUMONT, notaire

aux Rosiers-sur-Loire.

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE BIENS DE MINEURE

Consistant en:

Deux Maisons d'habitation, d'une autre Habitation creusée dans le roc, Jardin, Terre, Chataigneraie et Prés.

Situés communes de Chenehutteles-Tuffeaux et de Saint-Martin-dela-Place, arrondissement de Sau-

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 16 MARS 1890, à une heure du soir, en la salle de la Mairie de Saint-Martin-de la-Place, par le ministère de M° BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête le six février mil huit cent quatre-vingt-dix, par le Tribunal civil de première instance de Saumur,

Et aux requête, poursuites et dili-gence de Mme Albertine Frémond veuve, sans profession du sieur Jules Maréchal, ancien negociant, ladite dame demeurant à la Mimerolle, commune de Chenehutte - les - Tuffeaux, ladite dame agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de Juliette-Albertine Maréchal, sa fille mineure, issue de son mariage avec le sieur Jules Maréchal, décédé, ayant ladite dame ès-qualité, Me Louis

ALBERT pour avoué;
En présence ou lui dûment appelé de M. Louis Maréchal, journalier, demeurant à Boumois, commune de Saint Martin-de-la-Place, pris au nom et comme subrogé-tuteur de la mi-

neure sus-nommée. Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus indiqués, par le ministère de Me Beaumont, notaire à Saint-Martin-de-la-Place, à l'adjudication publique et à l'extinction des immeubles dont la désignation suit :

DESIGNATION

1ent. — Immeubles situés commune de Chenehutte-les-Tuf-feaux, au lieu dit la Mimerolle. 1er Lot

1. Une maison d'habitation, comprenant au rez-de-chaussée une chambre à feu éclairée sur la route de Saumur, grenier au-dessus, petite cham-

bre froide à côté grenier au dessus.

2. Une autre habitation, creusée dans le roc, composée d'une chambre servant de cuisine, boulangerie à côté, cave au fond, cour devant ces habitations dans laquelle se trouve un hangar avec grenier au-dessus, petit toit à porc à côté, le tout compris au ca-dastre sous le numéro 258 de la section B, contenant cinquante cinq centiares, joignant au nord la route, au midi le morceau de chataigneraie ciaprès désigné, au levant M. Fouquet, Henri, et au couchant M. Hippolyte

3. Un petit jardin, situé en face des hâtiments sus-désignés de l'autre côté de la route, compris au plan cadastral sous les numéros 259 p et 260 de la section B, contenant un are quatre-

vingts centiares, joignant par-devant la route, d'autre côté la Loire;

4. Un terrain planté en chataigneraie, situé au-dessus des bâtiments d'habitation, compris au cadastre sous le numéro 248 p de la section B, pour une contenance de cinquante-cinq ares environ, joignant au nord les bâti-ments sus-désignés, au midi Hippo-lyte Hanot, Hicquet et autres, au le-vant Baudriller et au couchant Cuille-

Mise à prix...... 3,000 fr. 2ent. — Immeubles situés commune de Saint-Martin-de-la-Place

2. Lot 1. Une petite propriété, située au lieu dit Boumois, comprenant une maison d'habitation, composée de trois chambres au rez-de-chausée, grenier au-dessus, écurie, grenier, hangar, cour, puits et cinquante-six ares de terre environ dans le tenant, le tout compris au plan cadastral sous les numeros 462, 463, 464 p, 469 p, 494-494, joignant au levant un chemin, au midi la route de Saumur à Angers et au couchant M. Bigeau.

Mise à prix..... 2,250 fr.

3. Lot Un morceau de pré, dit le Pré-dela-Madeleine, contenant soixante-neuf ares quatre-vingt-dix centiares, compris au plan cadastral sous les numépris au pian cadastrai sous les fiumeros 410 et 411 de la section D, joi-gnant au nord la levée, au levant M. Guillon, au midi M. Bigeau.

Mise à prix 2,400 fr.

4º Lot Une parcelle de terre labourable, située aux Folies, contenant quatre ares cinquante-cinq centiares, com-prise au plan cadastral numéro 757 p de la section C, joignant au levant M. Cornilleau, au couchant M. Rocher et au nord M. Leroy.
Mise à prix 100 fr.

5º Lot Une autre parcelle de terre, située au même lieu, contenant sept ares dix centiares environ, comprise au plan cadastral sous le numéro 757 de la section C, joignant au levant el au midi Louis Boucher, au couchant M. Rocher et au nord M. Leroy.

3^{ent}. — Terrain dépendant en nue-propriété de la succession Maréchal.

6º Lot Un morceau de terre, situé à la Brûlerie, commune de Saint-Martinde-la Place, contenant environ quatorze ares, compris au plan cadastral sous le numéro 937 P, de la section C, joignant au levant veuve Alouin, au

7. Lot Une créance de douze cents francs au capital, soumise à l'usufruit de Mme veuve Maréchal (née Augustine Pineau), due suivant acte reçu DE-GREZ, notaire à Saint Clément-des-Levées, le seize mai mil huit cent quatre-vingt-six.

L'usufruitière est àgée de 62 ans. Mise à prix..... 400 fr.

Total des mises à prix : 8,500 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements:

Soit à Me ALBERT, avoué à Saumur, poursuivant la vente; Soit à Me BEAUMONT, notaire

aux Rosiers-sur-Loire, rédacteur et dépositaire du cahier des char-

Fait et rédigé par l'avoue poursuivant la vente, soussigné, Saumur, le dix sept février mil huit

cent quatre-vingt-dix. L. ALBERT.

Enregistré à Saumur, le douze février mil huit cent quatre-vingt-dix, folio, case. Reçu un franc quatrevingt-huit centimes, décimes compris. Signé: L. PALUSTRE.

Étude de Me CHARON, notaire à Bourgueil.

A CEDER

PAR SUITE DE DÉCÈS

ETUDE D'HUISSIER

A Bourgueil.

S'adresser à M. Fleuriau, banquier à Bourgueil. (472)

A VENDER

Pour entrer en jouissance de suite UNE

BONNE BOULANGERIE

Faisant 50 culasses par mois (garanti).

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

De Pretagne et de Normandie

Mmc ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normaudie, et à des prix très modérés, 20 francs l'hectolitre.

S'adresser route de Rouen, (13)nº 21 bis.

Étude de MaJAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

tax exchères publiques De Vins blanc et rouge

Le LUNDI 24 février 1890, à heure du soir, à Saumur, rue d'Orleans, nº 55, salle des ventes,

Il sera vendu:

2,000 bouteilles de vin blanc de différentes récoltes, 200 bouteilles de vin rouge, 7 hectolitres 75 litres de vin rouge de Bourgueil vieux. en fûts, et une grande quantité de bouteilles vides.

An comptant, plus 40 0.0.

Le LUNDI 24 février 1890, à 2 henres du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, nº 55, il sera procédé à la vente aux enchères de divers meubles, objets mobiliers, piano, articles de literie, calorifères, cuisinière en fonte, lessiveuses et autres objets. Au comptant, plus 10 0/0.

A Louer présentement UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE Située rue de Poitiers et rue de la Chouetterie.

S'adresser à M. BARTHÉLEMY-Berger, rue de la Chouetterie, 14.

PEINTURE-VITRERIE

M. LANDAT a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéreur de l'établissement de peinture de M. PELTIER, quai de Limoges, 37, à Saumur, où on peut s'adresser pour les commandes. Il garantit comme solidité et bon goût tous les travaux qu'on voudra bien lui

PRIX MODÉRÉS.

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy wee les Seis extraits des Eaux. Elles sont pres-prites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau SELS de Hone Pour Property of the Pour Eviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles on tombent-ils?

Vos cheveux sont-ils faibles on tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le BEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve cher Coiffeurs-Parlumenrs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Echiquier, PARIS Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

9098998989898999994 Se trouve à Saumur, chez M. Bouспет, 2, rue Saint-Jean.

VENDRE 8 VIEUX NOYERS

Particulièrement propres à la con ection de crosses de fusils.

S'adresser, pour les visiter, sur la commune de Blou, arrondissement de Longué, aux fermiers du Petit-Mesanger et de la Jubardière, et, pour traiter, à M. HANRY-VIGER, au Clos-des-Poiriers, commune de (440)Neuillé

Achata et Ventes de Proprietés en Rentes Vianères

Fr. par Semaine à Gagner (Hon)thes ou Dames) Travail facile chez soi sans quitter em-ploi (Fentures Copies ste)

terire au Directeur de l'AVENIR INDUSTRIEL 20, Avenue Parmentier, PARIS

La Meilleure Montre

SANS RIVALE * EXACTE * DURABLE * BON MARCHÉ

POUR HOMMES Demandez la Série J

Une bellemontre (trotteuse). Remonioir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel massif, échappement Duplex, aiguilles de secondes, quatre rubis. Marque l'heure comme les chronomètres les plus

luxueux.
Chaque montre est vendue
avec garantie sérieuse de
2 and.



POUR DAMES Demandez la Série L

Une petite montre de dame. Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements Cuvette en nickel, verre plat en cristal biseauté, rubis

Un triomphe d'horlogerie américaine.

On en fabrique plus de 2,000 par jour et en 3 ans on en a vendu plus d'un million!

Les réparations ne content presque rien.

Ces montres sont fabriquées en Amérique au moyen de machines automatiques perfectionnées au plus haut degré. — L'ancienne Waterbury (série E), à long ressort, se vend toujours 12 fr. 50 Certificat. — L'illustre savat. M. EDISON, a écrit :

« Je porte depuis long temps une montre Waterbury et puis constater qu'elle est la seule que je connaisse qui marche toujours exactement. Je m'en suis servi même auprès des machines électriques, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. Dépôt à SAUMUR, A. GOUIN, 48, Rue St-Jean

The Contract of the Contract o MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846. PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année

des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnelle-Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1re qualité, nous ont déjà acquis

une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

PARISIENNE

IMBERT OF FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix. — Conserves de 1er choix

Petits pois..... la boîte

» » très fins..... 0.85 la 1/2 0.45 1.60 - 0.85 0.85 - 0.45 1.50 0.80 1.30 le flacon 2.25 Saumon du Japon...... la boîte 0.90 Filets de harengs à l'huile...... — 0.50

LEON FRESHO

CHIRURGIEN - DENTISTE 68, Quai de Limoges

ROMORS

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de l'AUL GODET.